

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS 2026

Présents : Marc PELARDY, Marie-France ROCHETTE, Norbert DUCHEZ, Lionel CHARLES, Stéphanie JOANDEL, Anthony MURE , Solange MASSON, Sophie COLLANGE, Romain FEUILLAND, Amélie PEUVERGNE

Secrétaire de séance : Amélie PEUVERGNE

Date de la convocation : 24/03/2026

Ouverture de la séance : 20h.

1. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026 est approuvé à l'unanimité après modification de la terminologie "commission personnel communal" en "commission école - personnel communal".

2. Délibérations

2.1. Subvention voyage scolaire

Objet : Demande de participation financière de l'école pour un voyage à Lyon du 15 au 17 juin, concernant 13 élèves (CE2, CM1, CM2). Le coût total s'élève à 3 246 € hors transport.

Proposition : Accorder une subvention de 500 €.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

2.2. Subvention RSCM (Réseau Montagne)

Objet : Verser une subvention de 100 € par classe pour poursuivre l'adhésion de l'école au RSCM.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

2.3. Nomination d'un référent pour le logiciel AGEDI

Objet : Migration du logiciel communal de JVS (maintenance : 1 400 €/an) vers AGEDI (maintenance : 700 €/an). Le coût d'installation est de 2 590 € HT.

Proposition : Nommer le Maire comme référent titulaire et la Première Adjointe comme suppléante.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

2.4. Augmentation du temps de travail de la secrétaire de mairie

Objet : Augmentation des heures de Mme MORDAC, secrétaire de mairie, jugées insuffisantes (actuellement 21 h/semaine).

Proposition : Passer le contrat à 30 heures par semaine à compter du 1er septembre 2026.

Décision : Approuvé à l'unanimité.

3. Questions diverses

- **Accompagnement du voyage scolaire** : La demande d'accompagnement par un agent ATSEM de la mairie est refusée. La présence de l'ATSEM est obligatoire à l'école maternelle, et des parents se sont déjà portés volontaires pour accompagner le voyage.

- Dérogation d'inscription scolaire : La demande de Mme GODARD pour scolariser son enfant en CP à la rentrée est acceptée à l'unanimité. Bien que la commune de résidence ait refusé la dérogation (impliquant l'absence de transfert de frais de scolarité), la décision est motivée par les faibles effectifs de l'école et l'investissement de Mme GODARD dans la vie communale.
- Point sur les effectifs scolaires : Le Maire a eu un entretien avec l'inspectrice d'académie. La situation de l'école est jugée "difficilement défendable" en raison des faibles effectifs, et une décision sur une éventuelle fermeture de classe est imminente. La possibilité d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec la commune d'Essertines-en-Châtelneuf a été évoquée.
- Suivi de l'inspection de l'école :

Bac à sable : Des devis seront demandés pour du gazon synthétique ou de la mousse amortissante.

Cabane de jardin : N'étant pas aux normes et non réparable, il sera proposé aux parents de la récupérer via un mot dans le cahier de liaison.

- Contrôle de la cantine : Plusieurs non-conformités ont été relevées : hottes sans filtre, gaines apparentes et non nettoyées, moustiquaire manquante sur une fenêtre de la cuisine

Des devis seront demandés pour les mises aux normes ainsi que pour la pose d'un volet demandé par l'association de la cantine.

- Site internet de la mairie : L'hébergeur actuel exige un paiement avant facturation, ce qui est incompatible avec les procédures de la comptabilité publique. Un premier devis pour une refonte s'élève à environ 2 000 € avec une maintenance de 150 €/an. Le conseil demande l'obtention de deux devis supplémentaires.
- Absence d'un agent scolaire : Un agent sera absent les 22 mai, 11 et 12 juin. Les services de garderie, cantine et ménage seront assurés, mais il n'y aura pas d'ATSEM durant ces trois après-midis. La commission école examinera le planning.
- Budget : Le Maire a distribué et lu les documents relatifs au budget de fonctionnement et d'investissement de la commune pour les nouveaux élus.
- Salle des fêtes : Des problèmes électriques ont été signalés (lampes latérales clignotantes, prise 380, prise non fonctionnelle...). Un devis sera demandé.
- Pièges à frelons : Les renseignements seront pris auprès du GDS sur la possibilité d'avoir des pièges.
- Local pour le multiservice : Les gérantes du multiservice ont demandé l'autorisation d'installer un local pour le stockage du mobilier extérieur. Le dossier sera suivi.

Fin de séance 23h

La secrétaire de séance, Amélie PEUVERGNE

Le Maire, Marc PELARDY


